

COMPTE-RENDU DETAILLE SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 05 JANVIER 2021

Nombre de membres en exercice : 15
Présents et représentés : 15
Compte rendu affiché le 12/01/2021

L'an deux mil vingt et un le cinq janvier, à 20h00 les membres du Conseil Municipal de la Commune de Jonzier-Épagny se sont réunis dans la salle de la Mairie sur la convocation de Monsieur le Maire, en date du 22/12/2020, et sous sa présidence.

Présents : Michel MERMIN, Maire, Patrice LACHENAL, Virginie MOURIER, Philippe SAUTIER, Rémi LAFOND, adjoints, Anne EYCHENNE, Vincent RONAT, Céline TARDY, Raffaele SIBIO, Florian CHAYS, Stéphanie BOURNHONNET, Philipp FUHRMANN, Jonathan DUPARC, conseillers.

Procurations : Cécile DUPARC à Philippe SAUTIER, David MERY à Michel MERMIN.

A été nommé secrétaire : Philippe SAUTIER

1. Délégation au maire (Article L2122-22 du CGCT) – Compte-rendu :

DEC 001-2020 : Contractualisation d'une ligne de trésorerie auprès du Crédit Agricole des Savoie à hauteur de 150 000 €.

2. Intercommunalité :

Projet Migros : M. le Maire rappelle le projet d'extension sur le terrain du Macumba à Neydens. D'une superficie estimée à 70 000 m² il sera composé d'un espace loisirs (40 %) et de commerces (60 %). Ce projet ne fait pas l'unanimité auprès des élus qui estiment ce projet trop gros (semblable au centre commercial Balaxert à Genève), la ville de St Julien - en - Genevois a peur pour ses commerçants et la ville de Neydens craint l'afflux de population. Des aménagements routiers seront à créer afin d'accueillir et de canaliser les flux. Un accès par l'A 40 serait également à envisager afin de limiter les véhicules à l'entrée de St Julien au niveau du rond-point.

3. Scolarité :

Marché du bâtiment modulaire : M. le Maire rappelle que la communauté de communes du Genevois aide la commune dans le cadre de ce marché public. Neufs offres ont été réceptionnées. La commission d'appel d'offres se réunira le 15 janvier à 17h30 afin d'effectuer l'étude des propositions reçues, le conseil municipal entérinera le choix final fin janvier. La société Géotec a été retenue pour effectuer l'étude de sol et interviendra le 13 janvier.

Effectifs : Compte tenu des effectifs et afin d'harmoniser les niveaux une demande d'ouverture de classe a d'ores et déjà été demandée par la directrice pour la rentrée 2021 auprès de l'Inspection Académique.

4. Auberge communale :

M. le Maire explique que suite à l'appel à candidatures, les dossiers de M. Benoît LAUVERGNE, M. Olivier GERARD et Mme Emeline LACHENAL et M. Romain BARRER ont

été réceptionnés. La commission s'est réunie en amont pour préparer les entretiens, qui se sont déroulés mi-décembre. M. le Maire relate les points forts et les points faibles des trois candidats. Il précise que la commission a statué sur une première décision en retenant M. LAUVERGNE mais a pris une deuxième décision en proposant un entretien avec la MED pour deux candidats. Un débat s'instaure. M. LACHENAL précise qu'un accompagnement par la Maison de l'Economie et du Développement (MED), avait été prévu et n'a malheureusement pas eu lieu pour la conduite de ces entretiens. Aussi, M. le Maire propose au conseil municipal de faire appel à la MED dans le cadre de ce dossier. L'assemblée, à la majorité, avec 11 voix pour, deux abstentions et deux voix contre, approuve cette proposition.

5. Social et communication :

Jonzier-info : Mme MOURIER remercie la commission et notamment Cécile DUPARC pour la réalisation du dernier bulletin municipal.

Projets : des mises à jour sont à faire sur le livret d'accueil des nouveaux habitants et sur le site internet.

Noël des aînés : Mme MOURIER remercie les élus et les bénévoles qui ont participé à la préparation et à la distribution des 51 paniers remis aux aînés. M. SIBIO relève que ce présent a été très apprécié par les habitants. Les nouveaux élus ont de ce fait pu se présenter à cette occasion et engager des moments de partage.

6. Urbanisme :

Certificats d'urbanisme :

M. ANGELLOZ-NICOUD Claude : 158 Route de Novéry – B 840, 841 et 842 (les règles de protection des cours d'eau devra être mentionné dans le cadre d'un éventuel dépôt de permis de construire).

Me SAUSSAC : Vente – 49 Route du Champ à la Moine – B 1566, 1568 et 1570

M. BOSSAY Serge chez CANEL Géomètre : Sous Jonzier – B 1409, 1411 et 1413

Permis de construire :

STEINER Kilian et CHAUTEMPS Jessica : Construction d'une maison individuelle – Route du Lavoir – B 1919 – avis favorable sous réserve de la décision du service instructeur.

GONZALES Cédric et SANTORO Angèle : Construction d'une maison individuelle - Route du Devin – B 740 p2 – Il faudra veiller à la canalisation d'eau potable vers le garage qui n'est pas signalisée par un avertisseur - avis favorable sous réserve de la décision du service instructeur.

7. Travaux et Environnement :

Travaux réalisés/prévus :

- Route de la Grotte : abattage des arbres
- Pose de signalétique : école, cimetière et sur le hameau d'Epagny
- Caveau : Réfection du hall dans la salle du caveau

Salage : la commission souhaite moins de salage sur les routes communales en limitant cette pratique aux jours de neige et invite les habitants à bien s'équiper durant la période hivernale.

Mât au Mont Sion : une demande a été effectuée au SYANE pour le faire redresser.

8.: Finances

Règlement des dépenses d'investissement avant le vote du budget primitif 2021 :

L'assemblée, à l'unanimité, approuve l'ouverture de crédits d'investissement avant le vote du budget primitif à hauteur du quart des crédits ouverts en 2020. Ceci permettra le règlement des factures d'investissement avant le vote du BP.

9. Divers :

Perception : La commune de Jonzier-Epagny, à compter du 1^{er} janvier 2021, ne dépend plus de la trésorerie de Frangy mais de celle de Saint-Julien-en-Genevois.

Vœux à la population : Ils sont malheureusement annulés à ce jour, selon les décisions gouvernementales au 20 janvier 2021 une date sera fixée ultérieurement.

La Nuit est belle : Stéphanie BOURNHONNET rappelle l'organisation de « La Nuit est belle » qui aura lieu le 21 mai 2021. Cette manifestation consiste à éteindre tous les éclairages publics des communes du Grand Genève pendant une nuit. Rémi LAFOND précise que la commune participera bien à cette 2^{ème} édition.

Garderie : Des élus s'interrogent sur le fonctionnement de la garderie du soir et notamment sur le fait que les enfants restent à l'extérieur après avoir pris le goûter.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance a été levée.

**Le Maire
M. MERMIN**

